



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D0064421-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

Secrétaire : M. Cyril DEVESA

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : 19. Aide financière à l'association ALEDD – Soutien au financement de l'achat d'un véhicule

Délibération n° 2021/006442

Aide financière à l'association ALEDD Soutien au financement de l'achat d'un véhicule

Rapporteur : Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	06/05/2021	Favorable unanime

Résumé :

L'association ALEDD (« Association pour le Lien, l'Entraide et le Droit à la Différence ») propose des activités adaptées à des jeunes en situations de handicap en fonction de leur autonomie et de leurs attentes. Elle souhaite remplacer un de ses véhicules utilisé pour le transport des personnes lors de ses activités. Le fonctionnement de l'association est dépendant de ce véhicule pour son action afin de rendre accessibles les loisirs aux jeunes porteurs d'un handicap et développer les liens sociaux.

I. Contexte

Créé en 1998, l'association ALEDD (« Association pour le Lien, l'Entraide et le Droit à la Différence ») propose des activités adaptées à des jeunes en situations de handicap en fonction de leur autonomie et de leurs attentes. Elle organise des accueils de loisirs les mercredis après-midi, pendant les vacances, des séjours en hiver et en été, des samedis de répit, des journées de réflexions et d'échanges, ainsi que des journées familles. Elle accueille plus de 50 jeunes, à partir de 6 ans, en faible autonomie, présentant tout type de handicap : déficience intellectuelle, motrice, autisme, polyhandicap.

Elle entend notamment développer la notion de solidarité, favoriser l'échange, renforcer le travail de socialisation, d'intégration, d'acceptation de l'autre à travers des activités nouvelles et communes. Elle souhaite proposer différentes adaptations sportives et culturelles qui ne mettent aucun enfant à l'écart, pour que tous jouent un rôle, pour se reconnaître à part entière.

II. Projet

L'association possède actuellement deux véhicules permettant un transport collectif, mais l'un d'entre eux est aujourd'hui vétuste et demande d'importants frais de réparation. Le dernier contrôle technique a mis en évidence ce constat. En outre, il ne possède pas la climatisation, ce qui pose des questions de sécurité pour le public transporté.

Ce véhicule est utilisé aussi bien pour transporter des personnes en fauteuil, mais également d'autres, notamment des jeunes autistes, jeunes avec des troubles de comportement, qui ne sont pas encore en capacité de prendre les transports en commun (temps d'attente, sur-fréquentation et crainte des autres...).

Le fonctionnement de l'association est dépendant de ce véhicule pour son action afin de rendre accessibles les loisirs aux jeunes porteurs d'un handicap et développer les liens sociaux. Les trajets se font aussi bien à Besançon, qu'en dehors de la ville, sur des lieux de séjours (Doubs, Jura, Alpes, Var...).

La Fondation Croppet s'est déclarée prête à aider financièrement l'association ALEDD pour qu'elle puisse payer pratiquement l'intégralité de ce véhicule si d'autres co-financeurs acceptent de participer

à ce projet. La Ville de Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs ainsi que la Caisse d'Allocation Familiale sont ainsi sollicités dans ce cadre.

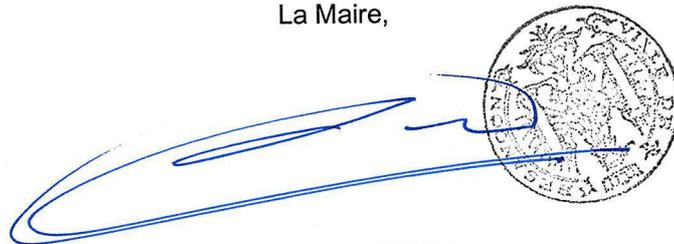
III. Soutien financier

Dans ce cadre, il est proposé d'accorder une subvention de 500 € à l'association ALEDD (« Association pour le Lien, l'Entraide et le Droit à la Différence »). Le CCAS se positionnera également à la même hauteur.

En cas d'accord, la dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068 de la Mission Lutte contre les Discriminations.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association ALEDD pour soutenir son projet d'acquisition d'un nouveau véhicule permettant le transport des personnes participant aux activités.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0